

Une taxe pour freiner la spéculation sur les marchés financiers

LEMONDE.FR | 27.06.11 | 14h35

Le Conseil européen du 24 juin a pris des décisions cruciales sur la taxation du secteur financier. Les gouvernements pourraient désormais changer la façon dont fonctionne le secteur et déterminer comment il pourrait participer au coût de résolution de la crise.

Bien qu'il soit de plus en plus évident que la meilleure façon d'avancer réside dans l'instauration d'une taxe sur les transactions financières (TTF), certains gouvernements européens et, sans surprise, le secteur financier lui-même, continuent à contester la proposition. Pourtant, d'autres gouvernements – et un nombre grandissant de députés européens – l'appuient.

Les opposants à la TTF protègent le secteur financier indûment en prétendant que la taxe serait techniquement impossible à mettre en œuvre. Nous rejetons cette position irrationnelle qui vise uniquement à maintenir la rente spéculative de quelques acteurs financiers : la TTF peut et doit être introduite.

Ses opposants affirment que 80 % des produits dérivés négociés de gré à gré ne peuvent être taxés puisque ces opérations sont quasiment invisibles pour les régulateurs et autorités. Cet argument ne tient pas compte du fait que l'Union européenne élabore actuellement des législations qui permettront d'encadrer et d'assurer la traçabilité de l'ensemble des transactions financières.

Enfin, les opposants affirment qu'une TTF mise en œuvre à la seule échelle européenne déclencherait un exode massif de l'activité financière hors de l'Union européenne... Cet argument relève plus de la mauvaise foi que de l'analyse sérieuse des faits : l'Europe est une puissance économique clé. Des taxes sur les transactions financières au niveau national, tels que les droits de timbre du Royaume-Uni, démontrent s'il en était besoin que la TTF ne fait en aucun cas fuir les investisseurs. Un prélèvement infime – 0,05 % – proposé par certains, ne serait pas préjudiciable à la compétitivité européenne. Une taxe mondiale serait la meilleure solution – mais en prenant l'initiative, l'Europe envoie un signal politique qui incitera ses partenaires à suivre le même chemin.

Une TTF générerait des revenus importants et forts utiles Elle obligerait le secteur financier à assumer sa part de responsabilité dans la crise. Aucun autre impôt actuellement en discussion n'apporterait de telles recettes. Selon certaines études, une taxe de 0,05 permettrait de dégager jusqu'à 200 milliards d'euros par an dans l'Union européenne. Une TTF s'attaquerait aux transactions spéculatives visant uniquement à créer et à exploiter un excédent de liquidités.

Dans ces circonstances, il est difficile pour les décideurs politiques de ne rien faire. Aucun autre impôt ne permettrait de créer de tels revenus ou de freiner la spéculation plus efficacement. La grande majorité des Européens souhaite que le secteur financier supporte le coût de la crise qu'il a provoqué. Il est temps de répondre à leurs attentes.

Hans Eichel (Allemagne); **Henri Emmanuelli** (France); **Laurent Fabius** (France); **Robert Goebbels** (Luxembourg); **Eero Heinäluoma** (Finlande); **Grzegorz W. Kolodko** (Pologne); **Ivari Padar** (Estonie); **Ruairi Quinn** (Irlande); **Michel Sapin**(France); **Christian Sautter** (France); **Bohuslav Sobotka** (République Tchèque); **Vincenzo Visco** (Italie)

Hans Eichel, Henri Emmanuelli, Grzegorz W. Kolodko, Vincenzo Visco...

La France, fer de lance de la taxe sur les transactions financières

L'Express.fr Par Laura Raim - publié le 15/06/2011 à 10:41

L'Assemblée nationale a adopté mardi une proposition de résolution européenne pour une taxation des transactions financières. Mais à Berlin, la majorité a obtenu son renvoi en commission des finances.

Trop facilement contournable, trop compliquée à mettre en place, trop risquée... Les arguments ne manquent pas pour discréditer l'"utopique" taxe sur les transactions financières (TTF), qui, disait-on, ne dépasserait jamais le stade de l'idée. Et pourtant, la pression monte pour l'instaurer, au moins à l'échelle européenne. L'Assemblée nationale a adopté par 477 voix contre 2 mardi une proposition de résolution européenne pour une TTF au taux de 0,05% co-proposée par le Parti socialiste et le SPD allemand. Aucune unanimité en revanche à Berlin, où la majorité CDU/CSU a obtenu le renvoi en commission des finances du projet de taxe.

L'idée fait son chemin...

La France et l'Allemagne avaient tenté dès 2009 de réhabiliter la vieille idée d'une Taxe Tobin. Mais le projet avait été vite enterré face au mur de contestations de nombreux Etats, au premier rang desquels les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Sarkozy a remis le sujet sur le tapis en février en en faisant l'une des priorités de sa présidence du G20. Le 8 mars, les eurodéputés se sont prononcés massivement, pour la deuxième fois en un an, en faveur d'une TTF "qui améliorerait le fonctionnement du marché en réduisant la spéculation et en contribuant à financer les biens publics mondiaux et à diminuer les déficits publics". "A défaut, précise un amendement, et là est la grande surprise : l'Union européenne devrait dans un premier temps appliquer une taxe sur les transactions financières à l'échelle européenne". Nul besoin, en somme, d'attendre que le G20 se décide. "L'UE pèse bien assez lourd économiquement et politiquement pour pouvoir se lancer en premier et essayer par la suite de convaincre les autres", renchérit Amir Ghoreishi, de chez AK Europa. Angela Merkel est allée encore plus loin puisqu'elle a demandé aux ministres des Finances de la zone euro d'étudier la création de cette taxe. Autrement dit, même si le Royaume-Uni continue de refuser de jouer le jeu, l'eurogroupe pourrait aller de l'avant sans lui.

Quelle est la prochaine étape ?

La résolution adoptée mardi demande aux gouvernements européens de présenter au plus tard lors du premier conseil européen de l'automne 2011 une proposition législative visant à taxer toutes les transactions financières, y compris les produits dérivés.

Oxfam-France souhaite "une initiative" dans la préparation du budget 2012 en France si la taxe n'était pas en place à l'automne. De fait, l'ONG a raison d'envisager ce cas. Car si l'adoption en France a été quasi-unanime, le Bundestag a sèchement renvoyé le dossier en commission. Le ministre des Finances Wolfgang Schäuble est pourtant favorable au principe. Il avait même inscrit le produit éventuel de cette taxe dans ses prévisions budgétaires, en tablant sur une recette de deux milliards par an à partir de 2012, avant de supprimer cette recette fictive de ses calculs, au nom du "réalisme". "C'est une proposition pour la galerie, que nous ne soutiendrons pas", a critiqué en séance Hans Michelbach, député de la CSU, parti cousin en Bavière de la CDU de Mme Merkel. "Jeter

ainsi un chiffre de 0,05%, sans étude poussée au préalable, est une preuve d'incompétence". Il a aussi jugé que la taxe ne serait envisageable que si elle faisait l'objet d'un consensus "de tous les pays de l'UE ou au moins de la zone euro", ce qui est loin d'être le cas. Volker Wissing, porte-parole pour les affaires financières du groupe libéral FDP, a, lui, estimé que le SPD était tenté "de reprendre le chemin de la lutte des classes"

Du côté de Bruxelles, la Commission européenne a déjà lancé une consultation sur la fiscalité financière pour recueillir l'avis de professionnels du secteur et elle devrait déposer une proposition législative au mois de juin. A priori, Bruxelles privilégie plutôt la piste du FMI d'une taxe sur les activités financières. Quelle différence ? "Cette taxe rapporterait beaucoup moins qu'une TTF, explique Amir Ghoreishi, et surtout elle n'aurait aucun impact sur la spéculation puisqu'elle toucherait non pas les flux mais les stocks des banques".

Il ne restera alors plus qu'aux Etats à prendre une décision. Toute loi communautaire fiscale nécessitant un vote à l'unanimité en Conseil, si une TTF est mise en place un jour, il est plus probable que ce sera à travers un simple accord intergouvernemental entre les Etats consentants de la zone euro. Mais oseront-ils vraiment se lancer sans Londres ? La plupart des partisans de la taxe doivent bien admettre qu'ils sont sceptiques.

Pourtant, des TTF unilatérales existent déjà au Brésil, en Afrique du Sud, en Inde, au Royaume Uni et aux Etats-Unis selon un document de travail du FMI publié en mars 2011. La "Stamp Duty" de 0,5% instaurée dans les années 80 sur les actions britanniques rapporte chaque année 4 milliards d'euros au pays, sans nuire à la compétitivité du secteur financier : Londres est même la première place boursière mondiale. "Cela prouve, sans aucun doute que des TTF unilatérales, sans accords internationaux, sont parfaitement faisables en pratique", estime l'ONG Coalition Plus.

Combien la taxe rapporterait-t-elle ?

Elle pourrait générer entre 30 et 500 milliards d'euros par an, selon les modalités retenues. Tout dépend des transactions visées, du taux retenu et du nombre de pays qui participent. Un prélèvement de 0,005 % rien que sur le marché international de change rapporterait plus de 30 milliards d'euros par an. Cet avatar de la Taxe Tobin avait été promu dès 2007 par le ministre des affaires étrangères, Bernard Kouchner en tant que moyen innovant pour financer le développement. D'autres options ont également été envisagées. Oxfam fait par exemple valoir que la "Stamp Duty" britannique rapporte déjà 4 milliards d'euros par an. Appliquée au niveau mondial à toutes les actions, elle rapporterait environ 100 milliards d'euros par an. Mais "idéalement, la taxe concernerait toutes les transactions : aussi bien celles impliquant les actions, les obligations et les devises que les produits dérivés et elle toucherait aussi bien les échanges sur les marchés organisés que celles dites de gré à gré", affirme Amir Ghoreishi. D'après les calculs des eurodéputés, avec un taux réduit compris entre 0,01% et 0,05%, la taxe pourrait produire 200 milliards d'euros par an à l'échelle européenne, et 650 milliards si elle est appliquée au niveau mondial.